

Compte-rendu de réunion
Commission « Lagune & zones humides »
du 09 juin 2016 – Mudaison

Date diffusion : 11/07/2016

Invités et participants (46) : *cf liste en annexe 1 en fin de compte-rendu*

Le diaporama support des interventions résumées ci-après est disponible au lien ci-après :
http://www.etang-de-l-or.com/uploads/file/Eau/2016_06_09_com_lagune_diaporama.pdf

1. OBJET DE LA REUNION – INTRODUCTION [DIAPOSITIVES 2 A 5]

Mme DUCHESNE, au nom de la commune de Mudaison, souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants. Elle les prie de bien vouloir excuser l'absence de Monsieur le Maire, retenu par ailleurs. Elle se réjouit du nombre élevé de participants à cette réunion dont la thématique, la lagune, touche tout le monde.

M. MONTIEL poursuit l'ouverture de réunion en sa qualité de Vice-président du Syngo et représentant de Pays de l'Or Agglomération. Il prie l'assistance d'excuser l'absence de Claude BARRAL, Président du Syngo, et rappelle le contexte de la réunion.

A la demande de ses élus, le Syngo a entamé une démarche d'échanges et de concertation avec les acteurs locaux sur le devenir de l'étang et de sa gestion au travers d'une commission « Lagune & zones humides ». Cette démarche s'inscrit dans la mise en œuvre du Contrat de Bassin de l'Or dont plusieurs actions concernent l'étang de l'Or, et plus localement dans la mise en œuvre du Document d'objectifs Natura 2000.

La Commission s'est réunie plusieurs fois en 2015, en particulier le 23 juillet. Au cours de cette réunion, les scientifiques (unité de recherche mixte MARBEC) ont apporté des éclairages sur le fonctionnement de la lagune mais également ont souligné certaines lacunes en termes de connaissances. Suite à cette réunion, **le comité syndical du Syngo a délibéré en faveur du principe de la conduite d'une étude qui permettrait d'apporter des éléments d'aide à la décision concernant divers scénarii de gestion de l'étang.**

L'objectif de cette séance est de **présenter et de discuter ensemble des principaux objectifs de cette étude, de son déroulement général, et du type de résultats attendus.**

Les principaux partenaires de cette étude sont :

- Ifremer et le Cépralmar sur le plan scientifique et technique
- L'Agence de l'eau, principal financeur (80%)

Il cède la parole à Mme BONNEFOY, représentante de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée.

Mme BONNEFOY souligne qu'il n'est pas besoin de rappeler que la lagune est en mauvais état écologique. Celle-ci rencontre des problèmes sur les volets eutrophisation, pollutions par les pesticides et hydrologique. L'Agence de l'eau a décidé d'accompagner, dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat de Bassin de l'Or, cette étude à hauteur de 80%. Ce taux de cofinancement est exceptionnel mais à la hauteur des enjeux. Cette étude va permettre d'améliorer les connaissances sur le fonctionnement de la

lagune pour prendre par la suite les bonnes décisions de gestion. Elle s'insère dans la complémentarité d'autres actions menées sur le territoire, ce qui permettra de prendre en compte les problèmes de qualité de l'eau de la lagune mais également tous les enjeux, usages compris.

Elle cède ensuite la parole à M. DONNAT

2. CONTEXTE DE L'ETUDE « LAGUNE » : CONTRAT DE BASSIN DE L'OR ET AUTRES ACTIONS EN COURS SUR LE BASSIN VERSANT DE L'ETANG DE L'OR [J.M. DONNAT – DIAPOSITIVES 6 A 10]

M. DONNAT replace la réalisation de cette étude dans le contexte de la mise en œuvre du Contrat de Bassin de l'Or (2015-2019) en mentionnant les actions inscrites au Contrat pour laquelle l'étude « Lagune » contribue à la mise en œuvre, en particulier :

- Pour le volet « *Amélioration de la qualité de l'eau* » :
 - Action A4-22 Étudier les relations entre les masses d'eau autour de la plaine de Marsillargues / Plaine-canal-nappe-Vidourle
 - Action A4-21 Estimation des flux de contaminants parvenant à la lagune
- Pour le volet « *Restauration des milieux aquatiques, de leurs fonctionnalités et de leurs continuités écologiques* » :
 - Action D3-11 Étudier le fonctionnement de la lagune et élaborer un plan gestion concerté
 - Action D3-12 Impact des échanges lagune - canal de Rhône à Sète et incidences des passes
 - Action D3-13 Incidences des amenées d'eau douce du Vidourle sur la lagune

Cette étude vient en complément d'autres actions actuellement en cours sur le bassin versant, en particulier :

- Démarches d'estimation des apports urbains menées par les collectivités (assainissement, pluvial)
- Etudes relatives aux apports à la lagune par les cours d'eau menées par le Symbo, l'Agence de l'eau et SupAgro
- Démarche d'amélioration des estimations des apports agricoles (pollutions diffuses, ponctuelles) conduite par le Chambre d'agriculture de l'Hérault et l'Agence de l'eau
- Etude hydraulique menée sur le Bassin versant dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) coordonné par le Symbo
- Etude des dynamiques paysagères et environnementales sur le pourtour de l'étang de l'Or du XVI^e siècle à nos jours, menée par l'Université Paul Valéry
- Etudes et réalisations relatives à la gestion des marais mises en œuvre dans le cadre de Natura 2000 par les acteurs locaux, et autres plans de gestion (Pays de l'Or Agglomération)
- Etude relative aux échanges lagune – eaux souterraines menée par Ifremer- MARBEC
- Étude de l'utilisation de la lagune par les poissons marins conduite par le CNRS - MARBEC

Au vue de l'ensemble de ces études menées sur le bassin versant, il ressort un manque manifeste de connaissances relatives aux échanges, en termes qualitatifs et quantitatifs, avec certains contributeurs :

- Canal de Lunel
- Plaine de Marsillargues et Vidourle via le canal de Lunel
- Canal du Rhône à Sète, notamment via les passes
- Mer via le grau de Carnon

3. OBJECTIFS ET PHASAGE DE L'ETUDE « LAGUNE » [J.M. DONNAT - DIAPOSITIVES 11 A 16]

M. DONNAT poursuit, au vu du rapide diagnostic préalablement dressé de l'ensemble des connaissances et/ou actions en cours, en exposant les objectifs de l'étude :

- comprendre d'un point de vue quantitatif les échanges étang/canaux/mer
→ par l'acquisition de mesures de débits et modélisation du fonctionnement hydraulique de l'étang ;
- identifier et hiérarchiser les sources de pollution (nutriments) entrant dans l'étang

→ par l'acquisition de mesures de qualité de l'eau (Est et sud de l'étang) et l'estimation des flux de nutriments.

Ces connaissances acquises permettront par la suite :

- une aide à la décision concernant l'étude ultérieure de scénarii de gestion des passes (et/ou grau) ;
- de définir un programme de travaux prioritaires (lagune et bassin versant) en vue d'améliorer in fine la qualité des eaux ;
- d'évaluer le rapport coût/efficacité de la gestion des ouvrages hydrauliques du Département (barrage antisel de Carnon, amenée d'eau douce de Tamariguières).

L'étude se décomposera en deux principales phases :

- Phase I (3 mois) : définition de la stratégie d'échantillonnage et actualisation du modèle MARS 3D
- Phase II (année hydrologique) : acquisition de données et interprétation du fonctionnement de la lagune

Afin d'estimer les coûts de cette étude, un premier travail de définition des points de suivi a été réalisé par l'ensemble des partenaires notamment au regard :

- de l'existence de données déjà disponibles (projets en cours)
- des lacunes identifiées en termes de connaissances des échanges.

A ce stade de la réunion, il est proposé à l'assistance de réagir sur les objectifs de l'étude, son phasage, et en particulier sur la stratégie d'échantillonnage pressentie.

3. DISCUSSION RELATIVE AUX OBJECTIFS ET PHASAGE DE L'ETUDE

M. MONTIEL fait remarquer qu'il est proposé de mesurer les débits sur 4 passes alors qu'elles sont au nombre de 7. Enfin, il souhaiterait qu'en amont de l'étude, il soit possible d'aménager certaines passes pour empêcher le sel de rentrer dans la lagune.

→ M. DONNAT répond qu'il n'est pas possible pour des raisons budgétaires d'équiper toutes les passes. De plus, certaines sont comblées. Le choix de l'implantation des mesures s'est donc porté sur les passes principales jouant un rôle plus marqué dans les échanges hydrauliques avec la lagune.

→ Mme FIANDRINO ajoute que le modèle qui sera utilisé sera calé sur ces principales passes à l'aide des données mesurées mais que l'ensemble des 7 passes sera ensuite bien modélisé. Le modèle pourra en effet être adapté aux autres passes, mêmes plus petites et n'ayant pas fait l'objet de mesures proprement dites.

Stratégie d'échantillonnage

M. ROUX trouve que les mesures de qualité de l'eau sont toutes ciblées sur la plaine de Marsillargues. Il pense qu'il convient de le faire aussi sur le reste du bassin versant.

→ M. DONNAT répond que des mesures de qualité de l'eau sont bien prévues dans le cadre d'autres actions actuellement en cours, sur pratiquement l'ensemble des cours d'eau du bassin versant, dans le cadre d'autres actions actuellement en cours (réseaux de mesure de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental).

Au sujet de la plaine de Marsillargues, M. LEYDIER fait remarquer qu'il conviendra de mener l'étude en complémentarité avec ce qui se réalisera dans le cadre du plan Vidourle. En effet, celui-ci prévoit un important volet de ressuyage de la plaine en cas d'inondation, dont certains scénarios visent à renvoyer les eaux excédentaires dans l'étang via la canalette du Languedoc, à curer le canal de Lunel...

Mme BENDINELLI pense qu'il conviendrait d'abaisser les points de mesure au niveau du grau de Carnon pour avoir un retour de ce qui arrive par le canal de Rhône à Sète dans le grau et de prévoir une mesure de salinité sur ce secteur.

→ Il est répondu que la mesure de salinité (sonde STPS) est prévue sur ce secteur, et que la phase 1 de l'étude permettra d'affiner la localisation exacte des points de mesure.

Barrage anti-sel de Carnon

M. GANIBENC souhaite témoigner de ses observations concernant la porte de Carnon. Début mars, celle-ci est restée bloquée en position fermée (ou levée) pendant plus de 10 jours. Malgré un vent du nord assez intense, il a constaté que le niveau de l'étang ne variait pas. Il en déduit que le barrage anti-sel a également un rôle de rétention de l'eau douce dans la lagune, et permet une conservation du niveau d'eau qui est une bonne chose selon lui.

→ M. MONTIEL confirme que le barrage anti-sel connaît des problèmes de fonctionnement actuellement, et que le Conseil départemental, propriétaire de l'ouvrage, doit engager d'importants travaux.

M. LEYDIER souhaiterait savoir s'il est vrai, comme le laissent supposer certains bruits qui courent, que la porte de Carnon va être déplacée.

→ M. COUILLET confirme que le barrage anti-sel a été bloqué en position fermée du 27 février au 8 mars. Depuis, il a été rabaisé et reste donc bloqué en position ouverte. Une expertise a été réalisée et le Conseil départemental est en attente des rendus finaux de cette expertise.

Salinité de l'étang

M. GAILLARD tient à remercier l'Agence de l'eau pour ce financement de l'étude à hauteur de 80%. Il tient à témoigner au nom des pêcheurs et chasseurs, sentinelles de la nature. Avant, l'ouverture de la chasse était une vraie fête sur l'étang de l'Or. Depuis 2 ans, c'est la catastrophe, plus de gibier, plus de potamot. Beaucoup de roselières ont disparu, la salinité est toujours supérieure à 15 g/l. Sur le fond, l'étude lui convient, avec la réserve qu'il est prévu de suivre quelques passes sur les 7. Il aurait toutefois deux demandes :

- il souhaiterait que soit associé à cette étude Daniel Crépin, ingénieur très compétent au CEN L-R, qui a beaucoup travaillé sur les apports d'eau douce, et qui pourra faire bénéficier au Symbo de solutions intelligentes ;
- il demande instamment que la salinité de l'étang soit abaissée au-dessous de 15 g/l.

Pour lui, l'élargissement du canal du Rhône à Sète est une opportunité de conduire des aménagements sur les passes.

Enfin, il souligne son rôle important dans la réussite de Natura 2000, localement mais également sur d'autres sites, et pour lui il est hors de question que l'étang de l'Or devienne l'étang du Ponant.

→ M. MONTIEL en réponse aux demandes de M. GAILLARD dit qu'il sera proposé au Bureau du Symbo que M. CREPIN puisse faire part de ses conseils dans le cadre de cette étude.

Qualité de l'eau

Envasement

Mme BENDINELLI informe qu'elle tient à disposition pour l'étude si nécessaire les résultats d'analyses de qualité de l'eau réalisées dans le port de Carnon.

De plus, elle souhaite témoigner sur le constat d'un envasement de plus en plus important au niveau du port, qui avoisine les 75 cm/2 ans. Le traitement des vases, qui sont parfois contaminées, est très coûteux.

Apports souterrains

M. LITTON rejoint les témoignages sur la thématique de la salinité et de l'envasement en ce qui concerne le Port de Pérols. Il s'interroge également sur la prise en compte des apports souterrains, qui selon lui revêtent une importance non

négligeable.

→ M. MUNARON précise que des travaux à ce sujet ont déjà été effectués par le BRGM et que d'autres travaux dans le cadre d'une thèse, en cours de démarrage, vont être réalisés sur ces questions d'échanges eaux souterraines/lagune et de quantification de ces flux souterrains.

→ Au sujet du partenariat CEN L-R et Fédération régionale des chasseurs du Languedoc-Roussillon, M. CREPIN précise qu'il s'agit d'apporter au Symbo des conseils et propositions naturalistes et de gestion hydraulique. Il souligne toutefois que de nombreuses choses sont déjà faites notamment au niveau des marais. Néanmoins, selon lui, un véritable bilan des apports d'eau douce doit être fait. A ce sujet, il est étonné qu'il ne soit pas fait mention de la ressource BRL. Concernant les principes de l'étude, les méthodes à mettre en œuvre devront être confrontées également au changement climatique, et dans ce sens il conviendra de travailler avec des hydrologues. Il conforte le fait que le modèle doit être un outil d'aide à la décision pour la gestion de l'étang.

Apports eau douce

→ M. THELIER précise que les travaux en cours sur les cours d'eau du Bassin versant sont menés en collaboration étroite avec des hydrologues afin d'estimer les apports d'eau aux lagunes. Ce projet est mené en relation avec le renforcement du suivi de la qualité de l'eau par l'Agence de l'eau, ce qui permettra d'estimer des flux de nutriments (couple débit-qualité) sur les cours d'eau du bassin versant.

M. ZUMBIEHL tient à excuser l'absence de M. JAOUÏ, Vice président de Montpellier Méditerranée Métropole. Il informe que M. JAOUÏ a été mandaté par Philippe SAUREL pour intervenir en faveur de la lutte contre la salinité de l'étang de l'Or. Il témoigne des différents travaux réalisés par la Métropole pour « déconfiner » certains secteurs et favoriser les apports d'eau douce dans les étangs palavasiens. Concernant l'étude, les questions posées ont montré la nécessité de bien étudier les échanges entre lagune et contributeurs, y compris sur le bassin versant, sur le volet qualité de l'eau comme débit. A ce sujet, il demande si le Nègue-cat est pris en compte. Enfin, il lui semble primordial que l'étude tienne compte des principaux paramètres qui régissent les échanges, le vent et la mer.

A ce stade de la réunion, il est proposé de revenir à la présentation, en particulier de présenter quelques exemples d'application du modèle MARS 3D, outil central de l'étude.

4. UN EXEMPLE D'APPLICATION DES RESULTATS OBTENUS AVEC LE MODELE MARS 3D [A. FIANDRINO-DIAPOSITIVES 17 A 26]

Mme FIANDRINO, diaporama à l'appui, présente l'intérêt du modèle hydrodynamique MARS 3D :

- **Pour la compréhension des processus en jeu et du fonctionnement global des lagunes :** Deux types de conditions climatiques régissent le comportement de l'étang : circulation de l'eau au sein des lagunes sous l'effet du vent ; les entrées et sorties des eaux lagunaires et marines par variation de niveaux d'eau sous l'effet des marées et de la pression atmosphérique. Le modèle permet en particulier de distinguer des courants de surface et de fonds, et finalement des courants moyens à la verticale qui sont les courants moteurs de la circulation de l'eau. Des indicateurs, tels que le temps de résidence des eaux dans la lagune, peuvent ensuite être calculés et être utilisés dans des applications concrètes ;
- **En tant qu'outil d'aide à la décision pour la gestion des milieux :** elle s'appuie sur deux exemples :
 - l'un ayant trait à la localisation d'un point de rejet et ses incidences sur la qualité de l'eau d'une lagune en fonction du temps de résidence sur les différents secteurs de la lagune ;

- L'autre sur la gestion d'un apport d'eau douce et ses incidences sur la salinité de la lagune.

L'outil prend bien en compte tous les paramètres de forçage de la lagune, vent, marées, pression atmosphérique, apports du bassin versant, et même évaporation qui l'été a un rôle primordial. Développé sur l'étang de l'Or, MARS 3D permettra de tester différents scénarios de gestion, comme par exemple fermeture d'une passe ou d'une autre et incidences sur la salinité / qualité de l'eau, etc.

5. CALENDRIER ET GOUVERNANCE DE L'ETUDE [J.M. DONNAT- DIAPOSITIVES 27 A 29]

M. DONNAT poursuit en présentant le calendrier général de l'étude et la gouvernance de projet (comité technique et Comité de pilotage).

6. ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

Gestion des passes

M. GUERRERO s'inquiète fortement au sujet de projet de fermeture de passes. Si de tels projets se réalisaient, il s'interroge de savoir par où entreraient les poissons dans la lagune, et par où sortiraient les nombreux apports polluants du bassin versant. Il précise que sur les 7 mentionnées, 4 passes sont bel et bien aujourd'hui fermées. Il rappelle que l'anguille, qui utilise largement l'étang de l'Or pour sa croissance, fait l'objet de projets de sauvegarde nationaux, et que la lagune revêt une importance toute aussi grande pour les stocks de poissons marins du golfe du Lion comme l'a montré une étude du CNRS.

Concernant la qualité de l'eau, selon lui, les mesures sont bien à faire secteur Est, canal de Lunel et plaine de Marsillargues. De nombreux apports arrivent de ces secteurs. La problématique de qualité de l'étang selon lui n'est pas liée à la salinité mais aux pollutions dues au monde agricole. L'eau du canal de Lunel est douce mais de très mauvaise qualité. Pour lui, les projets de curage du canal ne se feront jamais.

→ M. ROUX réagit ne souhaitant pas que les agriculteurs soient les porteurs de tous les maux, ce ne sont pas eux qui tuent l'étang. Il souligne que les résultats de l'étude permettront de statuer sur les actions à mener.

Qualité de l'eau

→ M. DONNAT ajoute qu'il ne s'agit pas ici de faire des procès d'intention. L'étude apportera des données précises, objectives pour comprendre les processus en jeu et, ne l'oubliant pas, pour trouver des leviers d'actions pour améliorer l'état écologique de la lagune.

Pour M. MOLLE, la lagune a besoin de son bassin versant mais également de la mer. L'étang était dans un bon état jusqu'à ce que la croissance démographique explose localement. Toutefois des avancées importantes ont été faites au niveau du bassin versant. Aujourd'hui, il convient cependant de composer avec le changement climatique, et notamment d'avoir une gestion différenciée de l'eau. Cette étude est une avancée importante dans ce sens.

Prévention contre les inondations

Pour lui, la porte de Carnon doit être élargie, tout en continuant à jouer son rôle de barrage antisel. Enfin, il souhaiterait que le scénario de l'ouverture d'un grau complémentaire équipé d'une porte soit testé, ainsi qu'une étude réalisée sur la faisabilité de remettre en communication les laissés d'étang situés entre le canal de Rhône à Sète et la RD62.

M. ROUCHE souligne que d'un point de vue historique l'étang n'est géré que depuis 34 ans. C'est un milieu naturel qui a vocation à être protégé, et non géré. Il témoigne de l'inquiétude et de la vigilance de l'ensemble des riverains de l'étang, confrontés aux risques d'inondation. Le nombre de personnes habitant en zone inondable sur la côte est estimé à 200 000.

Supposant que dans l'avenir, des évènements climatiques de plus en plus violents auront lieu, M. SCHER demande si le modèle prend en compte ce changement climatique.

→ Mme IMBERT précise qu'une étude hydraulique est actuellement en cours sur le bassin versant de l'étang de l'Or dans le cadre du PAPI, et rappelle la réalisation d'une étude co-pilotée par le Syble et le Symbo relative au fonctionnement du complexe des étangs palavasiens-canal du Rhône à Sète-étang de l'Or, en périodes de tempête et de submersion marine. Il existe donc aujourd'hui une assez bonne visibilité du fonctionnement de la lagune en période d'inondation et de tempête. L'outil MARS3D permettra quant à lui de modéliser un fonctionnement en temps normal, et donc apportera une vision complémentaire du point de vue hydraulique, à laquelle s'ajoutera le volet qualité de l'eau.

Gestion des marais

Apport d'eau douce

M. RIBEYRE tient à souligner que de nombreuses actions sont déjà mises en œuvre sur le terrain, en vue de la préservation et de la réhabilitation des marais, passant par des apports d'eau douce dans certains cas. Il cite en exemple l'utilisation des eaux traitées de la station d'épuration de Mauguio qui sont rejetées dans un marais, dont la roselière est aujourd'hui en cours de développement. A titre d'exemple, et en relation avec une piste évoquée régulièrement d'un recours à l'eau BRL pour baisser la salinité, si ce volume d'eau rejeté dans le marais était issu de BRL, un tel projet d'apport en eau douce reviendrait au moins à 250 000 €/an, ce qui n'est pas tenable budgétairement.

Mettre en place ce modèle hydrodynamique en place sur l'étang de l'Or est une bonne chose selon lui. Il regrette toutefois qu'il n'ait pas été développé plus tôt. Cela aurait permis de mieux tester des scénarios que Pays de l'Or Agglomération avait envisagés, qui visaient notamment un déconfinement de la partie Est de l'étang. L'étang n'est pas homogène, la réponse à donner pour sa bonne gestion et son bon état écologique ne sera certainement pas unique, et bien que certains objectifs semblent aujourd'hui contradictoires, ils ne le sont pas tous.

Gouvernance de l'étude

M. ZUMBIEHL demande à ce que M. JAOUJ soit intégré à la Commission « Lagune et zones humides ». De même, il souhaite, à l'instar d'une présence de Jonathan Fuster de Pays de l'Or Agglomération au sein du comité technique, la participation des hydrauliciens experts de la Métropole.

M. RIBEYRE ajoute que Pays de l'Or Agglomération, notamment en tant que gestionnaire d'espaces naturels, participe aux différentes réunions, et fera de même appel à ses collaborateurs.

Clôture de séance

L'ordre du jour étant épuisé, M. MONTIEL remercie la mairie de Mudaison pour son accueil, ainsi que l'ensemble des participants pour leur présence.

ANNEXE 1 : INVITES ET PARTICIPANTS

Structure	Nom Prénom	P¹	E	A
Agence de l'eau RMC	BONNEFOY Audrey	X		
Aéroport de Montpellier	THEROND Delphine			X
ASA de Marsillargues	MAXANT Michel			X
Association de chasse maritime (ACM)	GANIBENC Bernard	X		
Association des cabanes du Salaison	LEBLEVEC Nadine			X
Association des cabanes de Pérols	BARBERA Philippe		X	
	ROUCHE Jacques	X		
	COSME Bruno		X	
Association Grande-Motte Environnement	PEBRET Marie-Thérèse			X
	NADER S.			X
Association du Canal de Lunel	DOMERGUE Frederique	X		
ASPRI	MOLLE Jean-Pierre	X		
	FAURE Christian	X		
Capitainerie de Carnon	POLI Christophe			X
	BENDINELLI Patricia	X		
CEHM	TRONEL			X
CEN L-R	CREPIN Daniel	X		
	SCHER Olivier	X		
	KLESCZEWSKI Mario	X		
CEPRALMAR	HEBERT Matthew	X		
Chambre d'Agriculture de l'Hérault	LEYDIER Jean-Luc	X		
	SUZOR Hélène		X	
Collectif CAPNUBAM / Association Riverains du Ponant	AUBERT Bernard			X
	CHERIFCHEIKH Jean-Pierre			X
COMITE LOCAL PECHE GRAU DU ROI				X
CNRS & Université de Montpellier (unité MARBEC)	DE WIT Rutger			X
	DARNAUDE Audrey		X	
Communauté d'Agglomération du pays de l'Or	représentée par MONTIEL R.			
	RIBEYRE Sylvain	X		
	PALLARD Benjamin		X	
	FUSTER Jonathan	X		
Communauté de communes du Pays de Lunel	COULON Florian	X		
	représentée par ROUX J-M			
Conseil départemental de l'Hérault	SANGUINEDE Fabien			X
	ALEXANDRE Muriel		X	
	COUILLET Benoit	X		
Conseil Régional Languedoc-Roussillon	MAJUREL Rodolphe			X
	COUHET-GUICHOT Julie		X	
Conservatoire du Littoral	RIBOT Muriel			X
	LOLIO Gilles			X
COFIL Natura 2000 Étang de Mauguio	CHALOT René		X	
CSRPN- LR	QUIGNARD Jean-Pierre			X
	CRAMM Patrice		X	
	MOLINA James			X

¹ P : présent / E : excusé / A : absent

Structure	Nom Prénom	P'	E	A	
	LAURET Michel			X	
DDTM34	ELALOUF Zelda		X		
	MUTIN Eric		X		
DREAL LR	LAMANDE Nathalie		X		
	LECOEUR Pierre		X		
	VIONNET Pierre		X		
	ESCUDEIRO Marisol (sites classés)			X	
	SEVEN Pascale			X	
EGIS	SCERRI Fabienne			X	
EID Méditerranée	MOULIS Didier			X	
	AUGUSTE René	X			
Exploitants agricoles	BOCH Philippe			X	
	CHABALLIER Claude			X	
	DUEZ Jean-Pierre			X	
	LUHRING Joel			X	
	MICHEL Robert			X	
	LAFON Jean			X	
	PAULIN Joël	X			
	RAMBIER Pierre			X	
	RODIER Daniel			X	
	ROUQUETTE Vincent			X	
	VITOU Jean-Pierre			X	
	VITOU André	X			
	Fédération Départementale des Chasseurs	GAILLARD Jean-Pierre	X		
		LE BRUN Tanguy	X		
Fédération Régionale des Chasseurs	GILLIOZ Lucie	X			
Ifremer (unité MARBEC)	FIANDRINO Annie	X			
	MUNARON Dominique	X			
Mairie d'Aigues-Mortes				X	
Mairie de Pérols	LITTON Michel	X			
	ESTEVE P.			X	
Mairie Lansargues	LAZERGES Michel	X			
Mairie St-Just	DIEULEFES Hervé			X	
Mairie Mauguio	représentée par GANIBENC B.				
Mairie Candillargues	MONTIEL Roger	X			
Mairie de St-Nazaire-de-Pézan	PISTILLI Robert	X			
	ROUX Jean-Michel	X			
Mairie de la Grande-Motte	JENIN-VIGNAUD J.			X	
Mairie du Grau-du-Roi				X	
Mairie Lunel	GUIRAUDIE Damien	X			
Mairie Lunel-Viel				X	
Mairie Marsillargues	ROGER Jean-Paul	X			
	GENNAI Angelo	X			
Mairie Mudaison	DUCHESNE Claude	X			
Mairie Palavas-les-Flots				X	
Melgueil Environnement	DUPRAT Roger	X			
Métropole Montpellier Méditerranée	VESTIER Arnaud			X	
	ZUMBIEHL Nicolas	X			

Structure	Nom Prénom	P'	E	A
ONCFS DELEGATION REGIONALE LR				X
ONEMA	ISTACE Christine	X		
Pôle relais Lagunes méditerranéennes	BOYCE Magali		X	
Prud'homie de Palavas les Flots	GUERRERO Roland	X		
	GUERRERO Nicolas	X		
	TIMOTHEE Philippe		X	
	PEZZOTTI Laurent			X
Prud'homie Grau-du-Roi				X
SIATEO	MARTIN Eric	X		
SIEL	LAFONT Sandrine			X
Société de chasse de St-Nazaire-de-Pézan	LARROUY-CASTERA Michel			X
Société de chasse de Marsillargues	RASCOL Patrice	X		
Société de chasse de Lansargues	TRONC Hervé		X	
Syndicat Mixte du Bassin de l'Or	BARRAL Claude		X	
	CASES ludovic	X		
	DONNAT Jean-Marc	X		
	IMBERT Flore	X		
	LE POMMELET Eve	X		
	THELIER Pierre	X		
	VAZZOLER Nathalie	X		
Syndicat du Vidourle				X
Syndicat Mixte de Petite Camargue	TOUTAIN Carole			X
Tour du Valat	GRILLAS Patrick			X
Université Paul Valéry	GHIOTTI Stéphane		X	
VNF	LOUAFI Brahim			X
	VIOLLIN Joseph	X		
Autres usagers	CHASSING Philippe			X
	DELON Claude			X